



**CHAMPIONNATS D'EUROPE
AMSTERDAM (NED) – 6 AU 10 JUILLET 2016**

Critères de sélection :

Hommes			Discipline	Nouveaux critères TC *	Femmes	
U23	Anciens critères TC	Nouveaux critères TC *			Anciens critères TC	U23
10.38	10.27	10.27	100	11.39	11.36	11.50
20.95	20.65	20.65	200	23.24	23.21	23.60
46.70	45.85	45.94	400	52.42	52.21	53.40
1.47.60	1.46.76	1.46.81	800	2.01.79	2.01.27	2.02.90
3.40.50	3.38.54	3.38.61	1500	4.10.54	4.08.85	4.12.00
13.40.00	13.39.70	13.39.93	5000	15.40.00	15.37.00	15.40.00
28.50.00	28.47.17	28.50.00	10000	33.13.68	32.59.29	33.20.00
	1h03.40	1h03.45	1/2 Marathon	1h12.40	1h12.40	
8.37.50	8.34.49	8.37.50	3000 SC	9.54.28	9.47.78	9.55.00
13.90	13.63	13.68	100H	13.16	13.11	13.30
51.00	50.21	50.28	400H	56.89	56.68	57.90
2.26	2.26	2.26	High Jump	1.90	1.90	1.90
5.55	5.57	5.55	Pole Vault	4.40	4.40	4.40
7.95	7.95	7.95	Long Jump	6.57	6.60	6.55
16.55	16.58	16.55	Triple Jump	13.95	13.95	13.95
19.75	19.94	19.82	Shot Put	16.68	17.14	16.20
63.00	63.00	63.00	Discus	57.26	57.93	56.00
73.50	74.98	74.20	Hammer	68.14	69.16	68.00
79.00	80.85	80.71	Javelin	57.50	58.12	57.50
7800	7898	7837	Combined Events	5900	5979	5900
	38.90	39.37	4x100	43.83	43.80	
	3.04.07	3.05.41	4x400	3.32.67	3.32.22	

* Critères adaptés suite à la suspension de la Russie



Critères de sélection à réaliser 1x durant la période entre le 1 janvier 2016 et le 26 juin 2016 (2 mai 2016 pour le ½ marathon et 19 juin 2016 pour les relais).

Pour les épreuves combinées, le 10000m, les relais et le ½ marathon (dont le parcours est homologué), les prestations réalisées en 2015 peuvent être prises en compte.

Relais : Pour que les performances soient reconnues par l'EAA, celles-ci doivent être réalisées dans des courses où il y a au minimum 3 équipes nationales représentées. De plus, en cas de sélection d'une équipe, la composition de l'équipe lors du championnat devra être du même niveau que celle de l'équipe qui a réalisé le minimum.

½ marathon : Une équipe peut être sélectionnée à condition que la moyenne de l'équipe (3 athlètes) corresponde à la moyenne du critère de sélection et à condition que les parcours soient homologués. Un athlète réserviste peut être envoyé si sa performance se situe à moins d'une minute de la norme individuelle.

Les athlètes sélectionnés qui se blessent dans le courant de la saison (période entre la réalisation du minimum et le début des championnats), doivent prouver leur état de forme avant le départ à ces championnats.

